

/DÉCRYPTAGE/

La télémédecine fonctionne grâce à des outils dédiés, la plate-forme d'échanges sécurisée Covotem et le chariot mobile surmonté d'une caméra haute définition. Explications.

La plate-forme régionale de télémédecine : quelle nécessité ?

Les activités de télémédecine sont des pratiques médicales collaboratives, et se distinguent des pratiques conventionnelles coopératives et cette caractéristique les différencie des pratiques de soins habituelles. En effet, de manière courante, le mode d'interaction entre professionnels de santé est un mode coopératif dans lequel chaque professionnel réalise sa part de travail, en fonction de ses compétences et de ses attributions et rend compte pour passer le relai à l'intervenant suivant. Pour réaliser un acte de télémédecine il devient de travailler ensemble pour la réalisation d'un acte professionnel.

Les outils numériques au service des parcours de santé doivent pour servir les activités de coopération, mettre à disposition des fonctions d'échanges et de partages des informations de santé. Ce sont les fonctions que proposent notamment les messageries sécurisées de santé (MSS) et le dossier médical partagé (DMP). Ces fonctions ne sont pas

suffisantes pour outiller les collaborations pour lesquelles il est nécessaire de travailler simultanément sur les mêmes informations.

Illustrons par un exemple : si j'adresse un document pour modification par messagerie à mon correspondant, je crée aussitôt une copie de ce document et si chacun modifie son exemplaire de son côté il sera difficile de constituer sans ambiguïté le document final consolidé.

Les logiciels métiers étant très hétérogènes et peu communicants il est nécessaire de mettre en place un système intermédiaire, collaboratif, permettant les collaborations entre professionnels intervenant dans des lieux et des modes d'exercice par définition différents. Telle est la motivation des ARS qui, ayant la responsabilité de promouvoir les activités de télémédecine, organisent le choix et la mise en œuvre des plates-formes collaboratives.

+ LE LOGICIEL COVOTEM, FONDEMENT DE LA PLATE-FORME COLLABORATIVE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

L'ARS Centre-Val de Loire a missionné en 2012 une équipe du CHR d'Orléans pour constituer un groupement de commandes et sélectionner un logiciel et des matériels pour outiller les pratiques collaboratives de télémédecine, en assurer le déploiement dans la région et la gestion courante. Le choix s'est porté sur le logiciel COVOTEM. Ce logiciel utilisable sur des postes informatiques courants de type PC ou MAC fixes et mobiles permet une installation aisée dans la multiplicité des environnements informatiques professionnels courant de la région. Il est également utilisé sur des configurations plus spécialisées en fonction de la nature précise des activités. Ainsi des chariots de télémédecine ont été installés dans certains services d'urgence ou des EHPAD associant à un ordinateur sur un chariot mobile une caméra puissante permettant de réaliser à distance l'examen précis d'un patient. Il sera disponible au printemps 2017 sur smartphones et tablettes Android et IOS. D'ores et déjà compatible avec le DMP, il sera bientôt également interfacé avec les messageries sécurisées de santé et progressivement avec les logiciels métiers.

+ D'AUTRES USAGES EN PERSPECTIVE

La même plate-forme logicielle est également utilisée pour d'autres pratiques collaboratives qui ne relèvent pas de la télémédecine, l'expérimentation PAERPA et bientôt les gestions de cas des MAIAs, les PASS, les plate-formes territoriales d'appui PTA.

Chariot de télémédecine, mode d'emploi



Un imposant PC, équipé d'un écran tactile, monté sur roulettes et surmonté d'une caméra. C'est ce à quoi ressemble, le chariot de télémédecine qui équipe des EHPAD et divers services d'urgence de la région. L'opérateur-manipulateur de cet équipement, réglable en hauteur, peut travailler debout ou assis, au chevet du patient d'une maison de retraite par exemple. Le médecin expert d'un centre hospitalier, consulté à distance, a, lui, seulement besoin de son micro-ordinateur et de sa web cam pour communiquer avec son correspondant et le patient. Il peut piloter la caméra perchée sur le chariot pour effectuer un plan large ou grossir jusqu'à 40 fois une plaie ou une lésion sur le corps du patient... Le chariot fonctionne avec la plate-forme de télémédecine Covotem qui permet à un médecin demandeur et à un médecin référent de communiquer de manière sécurisée et d'échanger des informations ou documents sur le patient. Enfin, l'utilisation du chariot implique bien sûr que le lieu où il est mis en place dispose d'une liaison haut débit.



Pour tout renseignement :
02 38 77 39 28
ars-centre-telemedecine@ars.sante.fr

télémédecine

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire